

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Tracés : bulletin technique de la Suisse romande**

Band (Jahr): **132 (2006)**

Heft 10: **Quartiers en gestation**

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

INTERACTION ENTRE ARCHITECTES ET URBANISTES

En début de l'an passé, le hasard a voulu que des représentants de la FSU romande et de la **sia** Vaud se rencontrent et décident d'activer le débat interprofessionnel. La démarche a pris la forme d'un forum sur le thème « bâtir et planifier, interactions des architectes et des urbanistes ». Il a eu lieu le 9 décembre 2005 au fa'r¹ à Lausanne, avec le soutien de nombreuses organisations professionnelles².

Un forum pour inviter à l'écoute réciproque

La rencontre a été consacrée à la problématique du concours d'architecture, en partant de l'examen de cas vécus qui posent de façon concrète la problématique de l'interaction de la planification et du projet d'architecture. Chaque cas était présenté en plénière par des responsables du dossier, puis débattu en groupe de travail. La manifestation s'est conclue par une table ronde et a connu un succès réjouissant. Pendant tout un après-midi 75 professionnels ont confronté leurs points de vue dans une ambiance engagée et très constructive. Pour s'en convaincre, voici un bref compte rendu des débats suscités par deux des quatre dossiers abordés.

« Le Marais du Billet » à Cheseaux-sur-Lausanne

Ce concours (fig. 1) avait la particularité d'englober un concours de projet pour un collège et un concours d'idées pour un périmètre plus large. Les intentions et règles d'aménagement issues d'une planification communale com-



plexe faisaient partie intégrante du programme. Cette planification comprenait un plan directeur communal et un plan général d'affectation. De plus, le périmètre du concours et ses abords faisaient l'objet d'un plan partiel d'affectation qui avait été élaboré de concert avec une démarche d'amélioration foncière entrée en force. Le concours a été jugé en décembre 2004. Ses résultats ont été intégrés dans la planification de détail du périmètre concerné. La construction du quartier est en cours. Le permis de construire pour l'école a été délivré.

La discussion a mis en évidence la difficulté à valoriser la complémentarité, tant que la succession des procédures aura un caractère séquentiel. Les participants se sont attardés sur le risque d'un contenu trop dense de la planification, tuant la créativité au stade du concours. Ils ont conclu qu'il faudra se doter d'outils qui favorisent le travail interdisciplinaire et réussissent à concilier la démarche de concours avec l'obligation d'assurer la participation des propriétaires et des citoyens.

Le nouveau musée cantonal des beaux-arts à Lausanne

La réalisation de ce projet (fig. 2) exige l'établissement d'un plan d'affectation cantonal (PAC). Selon l'étude préliminaire à ce plan, l'implantation des volumes du nouveau musée aurait dû se situer en retrait par rapport à la rive du lac, afin d'éviter toute complication avec la législation sur la protection des eaux. Cette exigence ne fut pas reprise par le jury du concours, qui a primé un projet qui empiète sur la rive du lac. Si ce choix se justifiait du point de vue architectural et urbanistique, il a compliqué la mise au point du PAC.



La discussion a mis en évidence que les problèmes que ce dossier pose, relèvent d'un défaut de coordination. En effet, si le jury s'était concerté avec les auteurs de l'étude préliminaire du PAC, il aurait très certainement été possible d'adapter le programme du concours de façon à ce qu'il incite les participants à trouver des solutions qui intègrent les dimensions architecturales et environnementales. Tenter de concilier les deux à la suite du jugement du concours revient à séparer la démarche de projet et le respect de normes reconnues. Ce n'est pas impossible, mais peu satisfaisant du point de vue professionnel.

Vers une suite !

Les organisateurs du forum du 9 décembre 2005 ont tiré un bilan positif de la manifestation, tout en regrettant que le manque de temps n'ait pas permis d'approfondir les sujets.

Ils ont décidé de ne pas s'en tenir à cette initiative unique mais de poursuivre en organisant, cet automne déjà, une nouvelle rencontre, dont le thème sera la réflexion sur la notion de projet, en mettant l'accent sur le sens à la fois différent et complémentaire que lui attribuent les architectes et les urbanistes.

Le programme de la rencontre est en préparation, mais les professionnels romands de nos deux champs d'activités peuvent d'ores et déjà noter que la manifestation de décembre dernier aura une suite, parce que le dialogue interprofessionnel est formateur et parce qu'il constitue un creuset fructueux pour tenter de venir à bout d'un certain nombre de difficultés et de blocages qui diminuent l'impact de nos activités respectives.

Urs Zuppinger

¹ Forum des architectes

² La FAS (Fédération des architectes de Suisse), la FSU (Fédération suisse des urbanistes), l'UPIAV (Union patronale des ingénieurs et architectes vaudois), la SIA – GPA (Groupement professionnel architecture) et le VLP – ASPAN (Association suisse pour l'aménagement national)

EVOLUTION DES AFFAIRES AU 1^{ER} TRIMESTRE 2006

Développement réjouissant

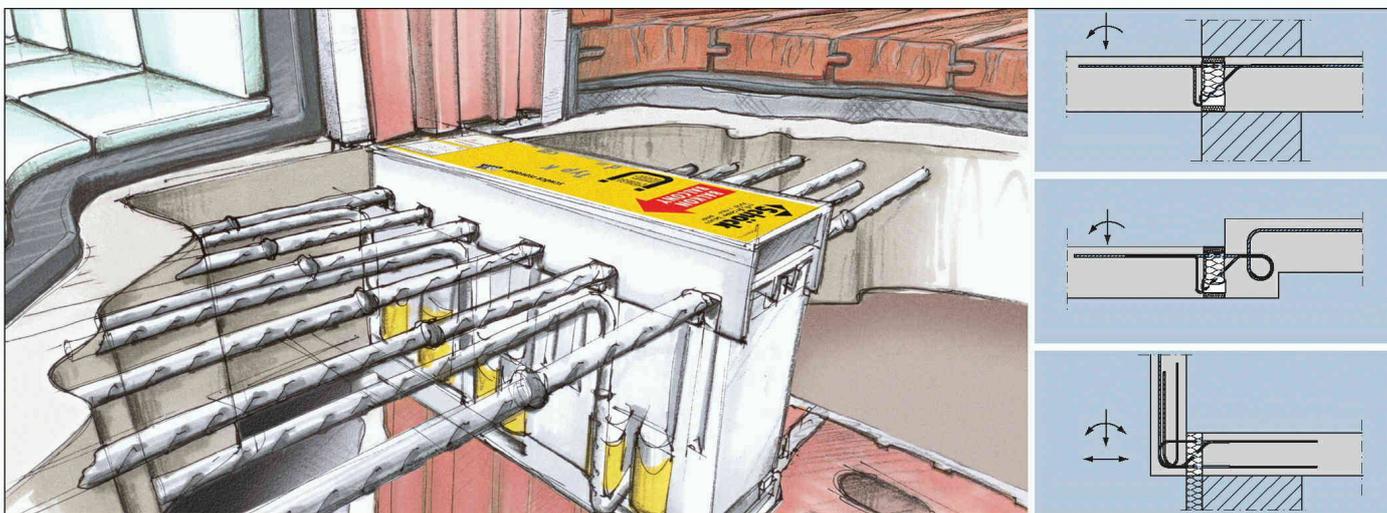
Les portefeuilles de mandats et les montants de construction en hausse procurent une satisfaction générale en ce qui concerne l'évolution actuelle des affaires. La conjoncture de la construction d'appartements et le dynamisme de la construction dans le secteur artisanal et industriel rétablissent la confiance. Un accroissement de l'effectif de collaborateurs se profile chez les architectes. Seuls les honoraires ne suivent pas ce mouvement en hausse.

La marche des affaires a favorablement évolué au premier trimestre de 2006; en effet neuf bureaux sur dix l'ont qualifiée de satisfaisante ou de

bonne, alors que moins d'un sur dix était mécontent de sa situation. Les portefeuilles de mandats se sont accrus; seul un bureau sur six a annoncé une baisse. Représentant une réserve de travail de huit mois en moyenne, les portefeuilles de mandats sont restés stables. Les prestations fournies ont aussi progressé: un bureau sur trois a pu les augmenter, alors que seul un sur douze a enregistré une baisse. Les prestations n'ont pas varié pour trois bureaux sur cinq. Les valeurs des constructions correspondant aux nouveaux projets s'élèvent depuis le printemps 2005, une tendance qui s'est encore accélérée au premier trimestre 2006. Outre le secteur du logement, la construction industrielle et artisanale a de nouveau été un soutien important.

Ces remarques s'appliquent surtout aux grands bureaux occupant plus de dix salariés. Toutefois, les petits bureaux (jusqu'à cinq salariés) ont aussi profité de la bonne conjoncture de la construction. Ils ont pu accroître leurs prestations et améliorer leurs affaires. Leur réserve de travail moyenne, qui a augmenté à 7,8 mois, n'est donc plus guère inférieure à la moyenne.

Les bureaux d'études se montrent confiants à l'égard de la marche future de leurs affaires. Deux bureaux sur trois tablent sur un volume satisfaisant de nouveaux mandats, un sur quatre compte sur une amélioration alors que seul un sur dix redoute une dégradation. Une détente se dessine du côté des honoraires, dont la baisse avait érodé les marges dans le passé. La part



SCHÖCK ISOKORB®, À PRÉSENT SELON SIA 262: L'ASSORTIMENT LE PLUS COMPLET SUR LE MARCHÉ SUISSE!

Avec notre produit de pointe parmi les raccords de balcon isolés thermiquement pour les constructions en béton, acier et bois, vous résolvez chacune de vos tâches à la perfection. Demandez le nouveau catalogue et la liste de prix en français, allemand ou italien! Vous trouverez des informations plus complètes sous www.schoeck-ebae.ch

Schöck-ebae Bauteile AG · Neumattstrasse 30 · 5000 Aarau · Tél. 062 834 00 10 · Fax 062 834 00 11

HTE
MODUL

Schöck-ebae

des bureaux prévoyant un recul du nombre de collaborateurs est restée à peu près inchangée. L'effectif du personnel devrait rester le même dans environ deux bureaux sur trois, mais un sur cinq a l'intention d'embaucher.

Conjoncture en hausse

Les architectes ont jugé favorable la marche de leurs affaires. Les prestations fournies ont progressé: une entreprise sur trois a annoncé une hausse. Les portefeuilles de mandats se sont aussi regarnis, faisant monter la réserve de travail à 9,5 mois. La valeur globale des constructions a de nouveau augmenté. Cette tendance s'est poursuivie dans la construction de logement. La construction industrielle et artisanale tout particulièrement ont aussi crû plus vigou-

reusement qu'au trimestre précédent. Pour la première fois depuis longtemps, le recul des valeurs a cessé pour les constructions publiques. La plupart des bureaux pensent que les honoraires ne devraient plus baisser; seuls six pour cent sont d'avis qu'ils régresseront encore. Ces bureaux jugent toujours positivement l'évolution des affaires dans le proche avenir. Ils projettent donc d'accroître leurs effectifs.

Courant ascendant

L'ensemble des bureaux d'ingénieurs a aussi jugé la situation bonne ou satisfaisante. Les prestations fournies par plus de la moitié d'entre eux sont restées identiques; un participant sur trois a annoncé une croissance. Après extension des capacités, la réserve de travail

est tombée à 6,7 mois. Les valeurs globales des constructions liées aux bureaux d'ingénieurs ont augmenté grâce aux mandats plus nombreux pour la construction de logements, de locaux industriels et commerciaux. Les firmes spécialisées en installations techniques des bâtiments ont profité de cette bonne conjoncture, tandis que la construction industrielle et artisanale, ainsi que la construction publique, enregistraient un recul. Les prévisions relatives aux nouveaux mandats et à la marche des affaires se sont améliorées chez les ingénieurs. Les bureaux d'ingénieurs ne projettent pas d'augmenter leurs effectifs, sauf ceux spécialisés en installations techniques des bâtiments.

(kof/SIA)



Lista Motion c'est bien plus qu'une simple table. C'est tout un système, à la fois fonctionnel, flexible et polyvalent. Grâce à ses multiples options, Lista Motion

Évaluation de la conjoncture - fin mars 2006
(chiffres relevés au trimestre précédent entre parenthèses)

Conjoncture	bonne en%	satisfaisante en%	mauvaise en%
Ensemble de la Suisse	36 (38)	56 (52)	8 (10)
- Architectes	44 (43)	43 (43)	13 (14)
- Ingénieurs	31 (35)	64 (58)	5 (7)
Plateau est et Zurich	33 (34)	54 (51)	13 (15)
Plateau ouest et Berne	42 (38)	48 (56)	9 (6)
Nord-ouest de la Suisse et Bâle	47 (43)	51 (37)	2 (20)
Suisse orientale et Saint-Gall	41 (37)	51 (52)	8 (12)
Tessin	20 (23)	57 (44)	23 (33)
Suisse romande	31 (33)	65 (57)	3 (10)
Suisse centrale	30 (45)	56 (46)	15 (9)

Perspectives d'emploi d'ici fin juin 2006
(chiffres relevés au trimestre précédent entre parenthèses)

Activité	en hausse en%	aucune variation en%	en baisse en%
Ensemble de la Suisse	20 (19)	70 (68)	10 (14)
- Architectes	21 (16)	72 (72)	8 (12)
- Ingénieurs	19 (20)	69 (65)	12 (15)
Plateau est et Zurich	20 (13)	69 (73)	11 (14)
Plateau ouest et Berne	21 (16)	74 (72)	5 (12)
Nord-ouest de la Suisse et Bâle	25 (25)	74 (60)	2 (16)
Suisse orientale et Saint-Gall	18 (18)	70 (75)	12 (6)
Tessin	12 (7)	64 (58)	25 (35)
Suisse romande	16 (23)	75 (62)	10 (15)
Suisse centrale	11 (17)	79 (66)	11 (16)

Conjoncture - estimation d'ici à fin septembre 2006
(chiffres relevés au trimestre précédent entre parenthèses)

Perspectives conjoncturelles	amélioration en%	stagnation en%	aggravation en%
Ensemble de la Suisse	23 (22)	39 (69)	8 (9)
- Architectes	28 (22)	64 (68)	8 (10)
- Ingénieurs	19 (22)	73 (71)	8 (7)
Plateau est et Zurich	26 (18)	64 (71)	10 (11)
Plateau ouest et Berne	19 (20)	75 (74)	6 (6)
Nord-ouest de la Suisse et Bâle	14 (30)	84 (67)	2 (3)
Suisse orientale et Saint-Gall	24 (22)	65 (72)	10 (6)
Tessin	17 (8)	45 (56)	38 (35)
Suisse romande	13 (33)	85 (60)	2 (8)
Suisse centrale	27 (19)	59 (75)	14 (6)

NOUVELLE ADRESSE POSTALE

Bien qu'elle conserve son domicile actuel, la **sia** aura une nouvelle adresse postale dès le 1^{er} juin, ceci à la suite de la fermeture définitive du bureau de poste habituel :

Secrétariat général SIA
Selnaustrasse 16
Case postale 1884
8027 Zurich

Le secrétariat général, qui se trouve à la Tödistrasse 47 jusqu'à mi-2007, est à votre disposition du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30. Tél. : 044 283 15 15, téléfax : 044 283 15 16, <www.sia.ch>, email : contact@sia.ch.

(SIA)



s'intègre dans les bureaux modernes d'aujourd'hui, une table devant pouvoir être toutes les tables à la fois. Téléphone 071 372 52 52 ou www.lista-office.com